

Pour les milieux patronaux, un oui à l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions» serait une catastrophe pour l'économie

# Sans migrant·es, pas de prospérité

SOPHIE DUPONT

**Démographie** ► La tension monte autour de l'initiative de l'UDC «Pas de Suisse à 10 millions». Alors que la pénurie de main-d'œuvre est palpable et que la démographie est en berne, la volonté de restreindre l'immigration inquiète les milieux de l'économie. A l'invitation d'asile.ch et du pôle de recherche nationale sur la migration nccr on the move, un démographe et un membre de la direction de l'Union patronale suisse ont fait le point ce lundi sur les enjeux liés à l'initiative. Rejetée par le National, elle sera débattue aux Etats le 15 décembre.

Pour rappel, l'initiative de l'UDC demande que la population résidente de la Suisse ne dépasse pas 10 millions de personnes avant 2050. Pour y arriver, elle réclame des limitations en matière de droit d'asile ainsi que la dénonciation de la libre circulation des personnes si les premières mesures ne sont pas suffisantes.

## Décroissance prévue

«L'initiative se focalise sur les réfugié·es. Mais les personnes relevant de l'asile ne représentent que 5% à 6% des entrées en Suisse. La plus grande partie de la migration est hautement qualifiée», observe Philippe Wanner, démographe à l'université de Genève. La moitié des personnes arrivant en Suisse, viennent avec un contrat de travail. «Les employeurs vont donc les chercher», poursuit-il.

Contrairement à ce que certain·es craignent, la Suisse est loin de se diriger vers une croissance infinie de sa population. Son vieillissement est amené à se renforcer à cause d'une



L'initiative demande que la population résidente de la Suisse ne dépasse pas 10 millions de personnes avant 2050. KEYSTONE PHOTO-PRÉTEXTE

baisse du taux de fécondité, qui ne fait que s'accentuer depuis dix ans. Aujourd'hui, celui-ci est encore supérieur à celui des décès. Mais cette situation va s'inverser à partir de 2032 ou 2033. Une immigration soutenue ne permettra pas d'y pallier sur le long terme. «Il est probable que la population atteigne 10,5 millions de personnes en 2050. Mais ensuite, cela va diminuer, c'est une certitude», affirme le démographe. Et la décroissance de la population est «plus difficile à gérer que la croissance», à cause de risques accrus pour l'économie et de la

pauvreté. Se priver du potentiel migratoire en espérant augmenter le bien-être de la société est donc un faux calcul, selon le démographe.

Du côté du patronat, l'initiative inquiète particulièrement, alors que le marché souffre déjà du manque de main-d'œuvre. «On aura une pénurie de 300 000 actifs à l'horizon 2035. C'est beaucoup et c'est structurel», avertit Marco Taddei, responsable de l'antenne romande de l'Union patronale suisse (UPS). En 2018 a eu lieu un renversement historique: depuis, les personnes

qui entrent sur le marché du travail sont moins nombreuses que celles qui partent à la retraite. Et l'écart ne fait que s'accentuer. De quoi donner des sueurs froides aux patrons. Les métiers de la construction devraient faire face à une pénurie de 16% en 2040, selon une enquête de la Société suisse des entrepreneurs.

## Pas de plan B

Pour y faire face, l'Union patronale suisse défend notamment une flexibilisation des conditions de travail, avec des horaires plus longs et une retraite plus

tardive ainsi que des mesures pour que les femmes travaillent davantage. «Mais cela reste insuffisant pour combler le déficit. Il faut laisser la porte ouverte à l'immigration», juge Marco Taddei. Certaines professions ne pourraient pas exister sans forte main-d'œuvre étrangère. De nombreux domaines ont 50% ou plus de personnel étranger: dans la construction (80% du personnel en isolation de bâtiments, 65% des maçons), dans le nettoyage (65%), mais aussi les mathématiciens par exemple. La résiliation de l'accord sur la libre circulation des personnes

aurait des «conséquences calamiteuses pour l'économie», pointe le responsable de l'UPS, qui relève que les initiant·es n'ont pas de plan B. Cela signifierait donc un retour des contingents et la désagrégation des accords bilatéraux.



**«On aura une pénurie de 300 000 actifs à l'horizon 2035. C'est beaucoup et c'est structurel»**

Marco Taddei

La faîtière patronale défend la clause de sauvegarde, négociée par le Conseil fédéral dans le cadre ses discussions avec l'Union européenne, qui permet de restreindre temporairement la libre circulation des personnes en cas de pression trop forte sur le marché du travail. Une mesure observée avec circonspection par les syndicats, qui constatent que des clauses de sauvegarde ont eu par le passé pour conséquence de précariser les conditions de travail de la main-d'œuvre étrangère sans avoir d'impact sur le niveau de migration. I